

Compte-rendu commission NTIC du 09.10.2008

Présents : Mrs BARBIER, BLANC François-Edouard, BLANC Gérard, VERPILLOT, BOUHELIER et VIRCONDELET .Melles MUNEROT et BERTHET.

Haut Débit

Il est prévu qu'un technicien du Syndicat Mixte du Pays de l'Aire Urbaine fasse un point sur l'avancement du chantier et sur les débits mis à disposition de nos populations après la réalisation des travaux.

Formation informatique

Bilan de ce qui a été réalisé par la Communauté de communes des Balcons du Lomont : 4 lieux : Abbévillers, Blamont, Pierrefontaine et Bondeval. Les groupes sont constitués d'environ une quinzaine de personnes. Le public concerné est globalement satisfait. Pour l'instant ce sont essentiellement des retraités. Il sera envisagé par la suite de l'élargir à des personnes qui travaillent.

Monsieur le Président propose de sensibiliser les autres communes du Syndicat à ces actions de formations. Les Maires et conseillers syndicaux pourraient se rendre sur les différents sites afin de voir comment ça se passe, avec une possibilité d'échange avec les participants en fin de séance. Il est également envisagé de leur communiquer un bilan détaillé de ces opérations. Une consultation de chaque commune concernée pourrait se faire début 2009.

Icar

Comment peut-on intégrer la formation proposée par le Conseil Général dans les différentes actions à mener ?

Un accord pourrait être envisagé avec le Conseil Général de manière à assurer des opérations de formation sur l'ensemble des communes du secteur de Pont-de-Roide. Il est proposé qu'une personne du Conseil Général vienne nous donner des informations plus précises et nous expose comment ce type d'opération pourrait être réalisable.

Aide informatique à domicile

Cela pourrait se faire sous forme de bourse d'échanges notamment en faisant participer les jeunes (étudiants, chômeurs,.....). Le problème est de savoir comment on peut évaluer les capacités d'un jeune à dispenser ces informations. Il faut veiller également à ne pas faire d'ombre aux professionnels (se pose la question des limites entre formation et dépannage). Un état de ce qu'ils proposent devra être fait de manière à assurer une cohabitation cohérente.

Le rôle du Syndicat serait un rôle de recensement et de mise en relation. Renseignements seront pris sur la façon de financer ces différentes actions (Chèque emploi -service ?????)